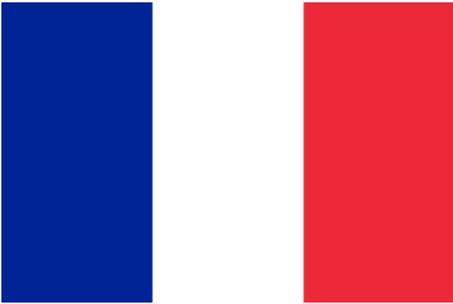


« **Non au 19 Mars** »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ A PROPOS DU 11 NOVEMBRE (Auteur Jean-Claude Rosso)

Suite aux incidents regrettables et inappropriés, lors de la commémoration de ce 11 novembre, nous relevons un florilège de déclarations, d'autorités outragées diverses, avec une idée directrice : « Respect de nos morts », « Respect de la République ». Qui peut-être contre ce principe fondamental ? Certainement pas les pieds-noirs, pour une fois non mis en cause, dont de nombreuses familles en Algérie ont-eu la douleur de perdre un être cher au cours de ce conflit et aussi du suivant. L'orphelin Albert Camus est bien représentatif à cet égard. Elevé dans le culte du respect de notre Drapeau, de nos Morts et de la grandeur de la France nous entourions en masse nos Anciens Combattants, avec respect, lors des cérémonies patriotiques d'alors...

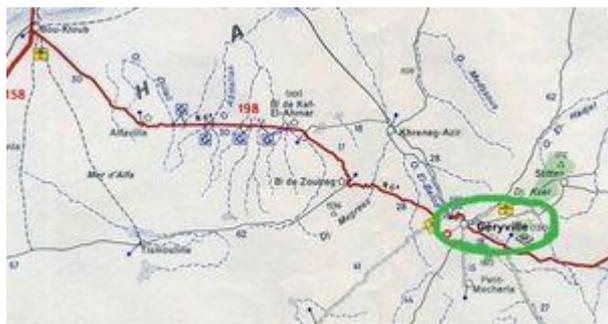


Peut être que maintenant vous comprendrez, « chers outragés », notre acharnement, plus de 50 ans après, à la défense mémorielle de nos morts ou disparus de l'après 19 mars 1962 afin qu'ils soient honorés et non ignorés. Vos leçons sur le respect ou la symbolique d'un événement consensuel, sont-elles en adéquation avec la commémoration imposée d'un 19 mars ? Cette date symbole du début de notre déracinement et suivie après, de sévices, de sang, de violences, de douleurs et d'immenses détresses de beaucoup d'entre-nous sans pour autant que vous en teniez compte !



2/ La ville de GERYVILLE devenue EL BAYADH à l'indépendance

Géryville est une ville du Sud de l'Algérie située à 370 km au sud-est d'Oran, à 520 km au sud-ouest d'Alger et à 500 km au nord-est de Colomb Béchar.



La ville de GERYVILLE se situe au sud-ouest du djebel Amour, dans l'Atlas saharien, à une altitude de 1 200 m. Ce Poste, dont la fondation remonte à 1852, commande et surveille le Pays des Ouled Sidi Cheikh, puissante tribu maraboutique dont les insurrections ont souvent troublé le sud oranais et qui, révoltée en 1864 ne s'est soumise qu'en 1883.

Histoire ancienne

La région est riche en sites préhistoriques sur lesquels on rencontre de nombreuses gravures rupestres. Les figurations y sont essentiellement animalières (bubales, panthères, antilopes) mais plusieurs représentations humaines y sont associées.

Appartenant à plusieurs périodes et manifestant plusieurs styles, elles ont été recensées et étudiées par de nombreux préhistoriens depuis la fin du 19^{ème} siècle, notamment par Henri Lhote.

Présence française 1830 - 1962

Ville singulière, ville haute en altitude, parmi les plus hautes, elle culmine à 1376 mètres (carte Taride 1958) et dépasse ainsi Briançon la plus haute cité d'Europe avec ses 1316 mètres (Guide Michelin).

Poste militaire fondé en 1852, sur ordre du Général Pelissier, avec la construction d'un fort, par le lieutenant du Génie, futur Général Segretain.

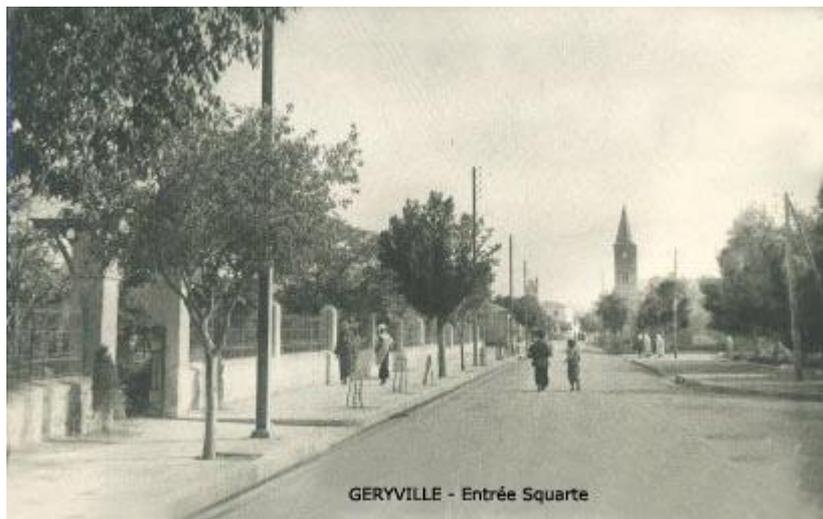


La 1^{ère} pierre fut posée le 25 novembre 1852 et le poste a failli s'appeler Lignyville du nom du Lieutenant-Colonel Deligny, directeur des Affaires Arabes de la région.

En décembre 1853, alors que les travaux étaient fort avancés et le lendemain de la prise de Laghouat, le Général Pelissier dans une lettre au lieutenant Segretain, ordonnait " Je décide que **le poste** que vous construisez **s'appellera Géryville**, et la **Tour détachée** se nommera **Deligny**." Et c'est ainsi qu'est né Géryville, du nom du Colonel Gery, qui avait fait une incursion avec une petite colonne en 1843 à El-Bayadh, point d'eau avec quelques ruines de ce qui fut un Ksar.

En 1861, la ville est nommée Géryville et fait partie du département d'Oran.

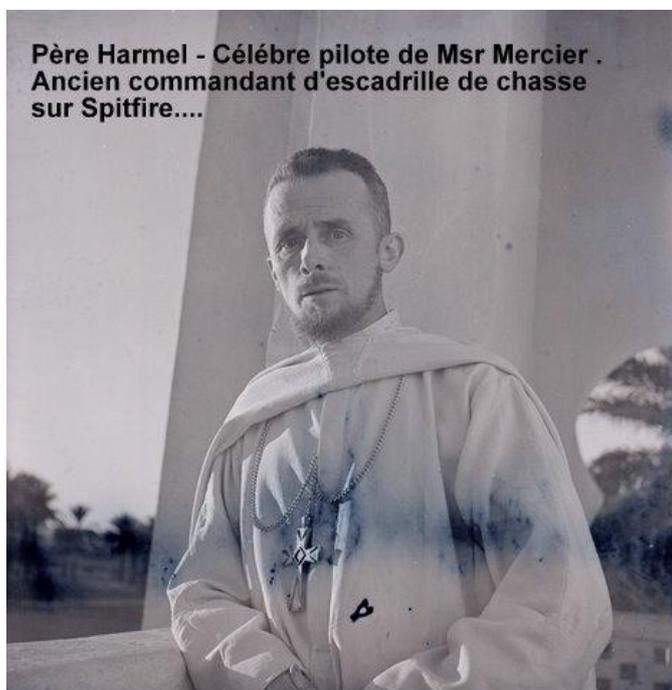
En 1958, dans le cadre de la réorganisation territoriale la commune fait partie du département de Saïda



C'était le point le plus méridional qu'on eut atteint. Après avoir été Poste, Annexe, Commune Mixte, Commune et sous préfecture en 1962.

Pays des grands espaces, sa commune avec ses 50 000 km² était plus vaste que la Belgique et le Luxembourg réunis (32 000 km²). Elle s'étendait du Chott Ech Chergui à l'Erg occidental avec seulement une population rurale de 46 000 nomades d'origine arabe, 7 000 ksouriens berbères et de 7 500 à 10 000 à Geryville centre dont un grand nombre de militaires.

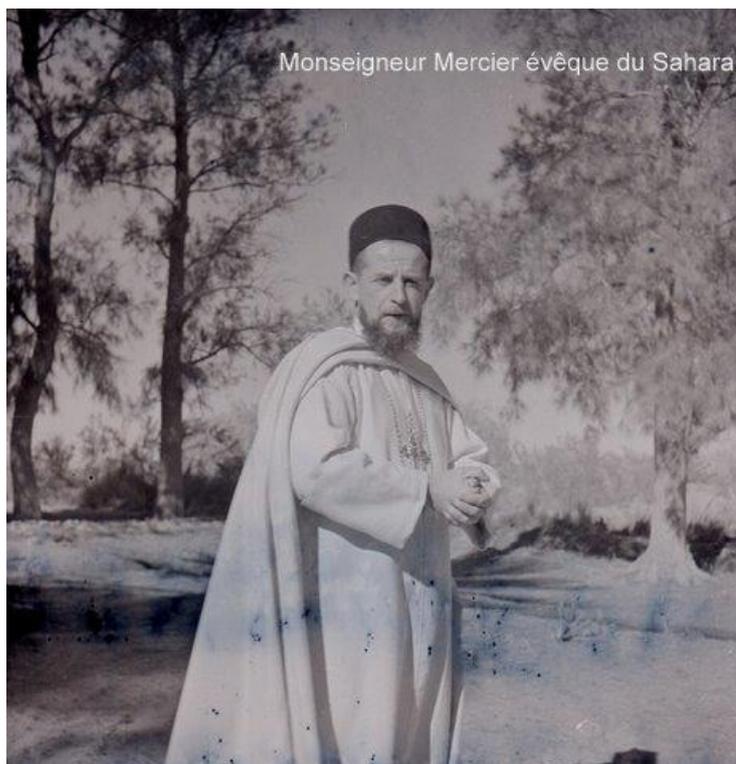
Géryville possédait un aéro-club sans aérodrome, mais avec des avions de type Norecrin et Stamp et des planeurs, avec comme animateur et fondateur, **un Père Blanc, capitaine d'aviation de réserve, héros de la RAF et des Ailes Françaises à la libération.** Alors que ronronnaient sur notre route nationale 6, à peine goudronnée, les derniers camions à chaîne et le dernier Lancia, camion italien, récupéré en Tripolitaine, dans le ciel bleu de Géryville, vrombissait le Spitfire, avion de combat **du pilote Père Blanc**, effectuant des loopings, chandelles et autres rase-mottes



MONSEIGNEUR SAHARA le GRAND MARABOUT BLANC :

Dans son petit avion blanc, coiffé d'une chéchia rouge, **un prêtre, habillé d'une gandourah blanche**, regarde du ciel son diocèse. Il en est très fier et pour cause, il est **l'évêque titulaire du Sahara**, le plus grand diocèse du monde. Surnommé "Le grand marabout blanc " par les Musulmans, **Monseigneur Georges Mercier** sera consacré le 8 Décembre 1948 vicaire apostolique du Sahara et évêque de Celerina par la grâce de Dieu. Il allait

diriger pendant près de 20 ans un territoire de deux millions cent vingt mille kilomètres carrés de superficie soit quatre fois la France.

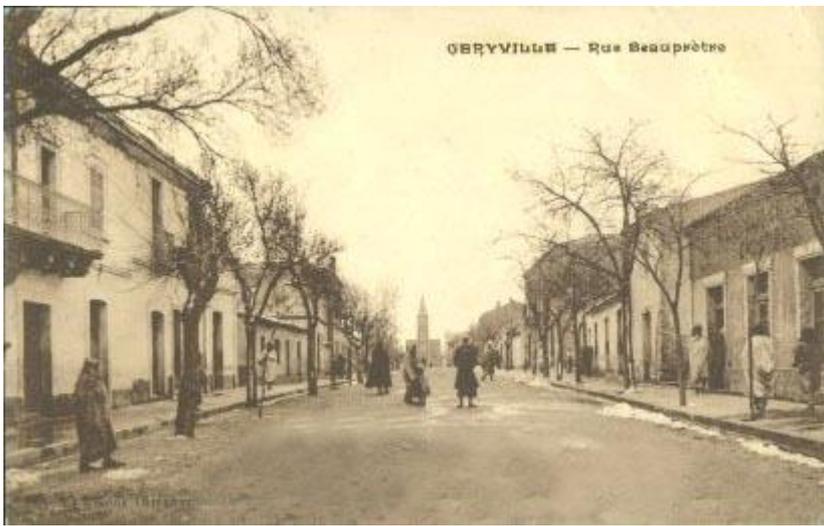


Chaque année, Monseigneur Sahara, affectueusement appelé ainsi par ses fidèles, parcourra 20.000 kms de son vicariat. En chéchia rouge, la croix pectorale en or cachée sous son burnous, il va d'oasis en oasis avec, pour tout bagage, une cantine de 30 kg et un petit autel portatif qu'il appelle sa valise-chapelle. Il va ainsi, baptisant, confirmant, célébrant la messe, tantôt dans une petite église blanche ou rouge suivant les lieux, tantôt dans une simple salle aux murs blanchis à la chaux.



Les écoles

Les écoles communales de filles et de garçons ont vu le jour bien avant le siècle. Le premier directeur, a eu son fils, enseignant comme lui, tué au champ d'honneur en 1916. Son portrait existait encore en 1962, accroché au mur au-dessus de la chaire du maître dans ce fut sa dernière salle de classe.



Les écoles communales avec leurs cours complémentaires ont donné de brillants résultats jusqu'au niveau universitaire. Ses hommes ont donné de valeureux soldats, d'honnêtes gens de toutes catégories sociales et de tous les corps de métiers.



Capitale de l'alfa

L'alfa des hauts plateaux a fait la prospérité de la cité entre les deux guerres, en effet, elle en fit le centre alfater le plus important d'Afrique du Nord.

Arrachée avec méthode, cette plante bien singulière, parce qu'unique, donnait un papier de qualité de renommée mondiale, fabriqué, hélas en Angleterre. L'importance de cette ressource alfatière a fait qu'un exploitant local a eu maille à partir avec un certain **Blachette** (ndlr : voir paragraphe 3) et un certain **Borgeaud** (ndlr : voir paragraphe 4), bien connus de la finance dans l'Algérois.

Ils voulaient en avoir le monopole. Notre concitoyen eut gain de cause, après un long procès, c'était avant guerre.



ET si vous souhaitez en savoir plus sur GERYVILLE, cliquez SVP, au choix, sur l'un de ces liens :

[http://encyclopedie-afn.org/Geryville - Ville](http://encyclopedie-afn.org/Geryville_-_Ville)

<http://www.youtube.com/watch?v=mfQgimCwLSE>

<http://alger-roi.fr/Alger/geryville/geryville.htm>

<http://www.3emegroupedetransport.com/GAGS.htm>

http://www.rogerbk.com/download/1_CommunesMixtesdAlgerie_CahiersDeLaMemoire_RogerBenmebarek.pdf

3/ BLACHETTE Georges Alphonse Henri

Né le 27 Septembre 1900 à Alger et décédé le 5 Novembre 1980 à Saint-Martin-de-Crau (13)

Le Roi de l'Alfa.



Dans le sud oranais, des hectares à perte de vue. Qu'on appelait « la mer d'alfa ». Son père déjà avait fait construire sa propre voie ferrée pour transporter cette manne. On citait, à Alger, une année, le chiffre de 13 milliards d'anciens francs, rapport d'une récolte d'alfa ! L'alfa a ceci de particulier que c'est une plante qu'on ne cultive pas, qui pousse à son gré, par vagues, et qu'on se contente de récolter, sur le territoire des communes, bref, là où il pousse. En payant une redevance à la commune. Or en vertu de l'article 2 de la convention du 20 décembre 1873, la redevance du concessionnaire était fixée à 75 centimes par tonne ; jusqu'à cent mille tonnes,

et à 25 centimes par tonne excédentaire. Jusqu'au 1^{er} Juillet 1956, le montant de cette redevance ne sera pas augmenté. On peut penser que le Député Blachette s'y employait ardemment.

Elu député en 1951, ce petit homme, d'une élégance précise, aux cheveux noirs plaqués, vit en partie à Alger, dans sa propriété de Birkadem, où laisse évoluer en toute liberté une centaine de chats, c'est sa passion, et en partie à Paris, où il loue à l'année une suite au « Prince de Galles ». Quant il quitte Alger, ces deux chats favoris sont installés dans une chambre de l'hôtel Aletti et nourris et soignés par les soins du personnel. Il craint de les laisser à Birkadem.

Propriétaire du *Journal d'Alger*, Blachette joue le jeu des libéraux, sans que personne ne soit dupe. On disait dans les couloirs de son journal : « *il prend une police d'assurance sur l'avenir* ».

A l'Assemblée nationale, il dispose de 14 voix, dont il est absolument sûr. Sa puissance est telle que, sur le point de constituer son ministère, **Mendès France lui offre un portefeuille**. Blachette déclinera l'offre mais poussera Jacques Chevallier, élu député sur la liste Blachette, et qui deviendra ainsi sous-secrétaire d'Etat à la Défense Nationale.

La campagne électorale de Chevallier, pour la mairie d'Alger, se fera sur des slogans de logement, d'urbanisme, et sur une idée force : « Un toit pour chacun ». En fait, on allait poser ce toit, sur les murs dont les pierres provenaient des carrières de Blachette, à Forcalquier.

Pierres que, par pleins bateaux, on transporte jusqu'à Alger.

(Ndlr : extrait d'Historia magazine n° 200)

Mandat à l'Assemblée nationale ou à la Chambre des députés

- 17/06/1951 - 01/12/1955 : Anciens départements d'Algérie - Républicains indépendants

4/ Henri Borgeaud

Henri Borgeaud est un homme politique français né le 4 août 1895 à Alger et mort le 24 mai 1963 à 67 ans à Paris des suites d'un cancer. Issu d'une famille d'origine suisse établie, lors de sa naissance, depuis trois générations en Algérie, et qui avait acquis, au moment de la séparation de l'Église et de l'État (1905), le domaine de la Trappe de Staouéli pour la somme de 15 000 francs.

En 1908, Lucien a remboursé ses frères et reste le seul propriétaire du domaine.

Son fils Henri demande la naturalisation française en 1915.



Henri Borgeaud fit ses études à Alger, puis à l'Institut agronomique de Paris. Lorsque la Première Guerre mondiale éclata en 1914, il demanda sa naturalisation et devint Français en 1915. Après quelques mois d'instruction à Saumur, il se retrouva dans les tranchées, où il gagna sa Légion d'honneur, en récompense de sa conduite au front. Dès le début de ses activités au domaine, Henri fit preuve de telles capacités, à la fois agricoles et financières, que son père se déchargea peu à peu sur lui. Henri Borgeaud se consacra à son

domaine et lui donna une impulsion qui déborda largement les limites de l'Algérie. Il n'eut qu'un seul vice, celui de la politique, avec son cortège de gloires éphémères et ses bassesses outrageantes. Il eut même quelques possibilités d'être pressenti pour la présidence de la République et c'est sur forte insistance de sa femme qu'il refusa.

Domaine de la Trappe

Le domaine possédait plusieurs cordes à son arc. Les agrumes et le maraîchage se développèrent. Clémentines et oranges devinrent des apports intéressants. La place des primeurs telles que pommes de terre et autres raisins de table fut prépondérante. La réussite d'Henri Borgeaud est aussi celle de son personnel. Véritable entreprise, gérée par une main de maître, le domaine Borgeaud devient un étendard dont les couleurs dépassent les frontières de l'Algérie, de la France. Emblème d'une réussite commerciale incontestée, il attisa les jalousies et les bassesses. L'homme qui représentait le domaine de la Trappe avait son talon d'Achille : La politique. Henri Borgeaud avait su, **certes d'une façon paternaliste, donner à son personnel le goût de la réussite et concéder des avantages sociaux alors inconnus en terre Algérienne.** A savoir :

Le logement pour tous est gratuit ainsi que l'électricité et le bois de chauffage. Chaque ouvrier peut jardiner un bout de terre et y construire un abri, distribution gratuite de lait et des produits de la ferme dont 45 litres de vin par mois pour les européens (l'équivalent en argent pour les musulmans), entretien de l'école primaire située sur le domaine avec ramassage scolaire, dispensaire avec infirmière et visite médicale une fois par semaine, pharmacie et soins gratuits ; à chaque entrée scolaire, Mme Borgeaud habillait de pied en cape chaque écolier, qu'il soit chrétien ou musulman et le domaine fournissait livres, cahiers, etc...

Le domaine fera vivre 89 familles européennes et 163 familles musulmanes plus 500 saisonniers (100 millions de salaires en 1953).

Le domaine de La Trappe s'étendait sur 1.290 hectares dont 1.224 constituent l'exploitation agricole et 66 sont occupés par les bâtiments, les parcs et jardins, et le lotissement des Pins où, au bord de la mer, dans un décor de dunes, se dressent, dans une pinède, les coquettes villas de la " gentry " algéroise. Comme au temps des trappistes qui l'y avaient pratiquement introduit vers 1860, en substitution aux céréales jusque-là dominantes, la vigne est reine. Elle y occupe 725 ha dont plus de 500 hectares de vigne à vin qui produit, bon an, mal an, de 25 à 30 000 hectolitres de vins rouges et blancs et de vins de liqueur dont la réputation a largement franchi les frontières, non seulement de l'Algérie, mais aussi de la Métropole.

Mais ce n'est là qu'une partie des biens de ce grand colon : outre l'autre propriété « *Chapeau de gendarme* » (région de Bône), où se récoltent 45 000 hl et où l'on cultive 100 ha d'agrumes, il y a aussi les cigarettes *Bastos*, sans compter de confortables positions d'administrateur au Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, aux Moulins du Chélif, aux Cargos algériens, à la Nord-Africaine des ciments Lafarge et à la distillerie d'Algérie...

Fin d'un Empire

En mars 1963 Monsieur Danjou, le gérant, sonne très tôt à la porte de ses patrons. M. Borgeaud se précipite hors de son lit. Des automitrailleuses encerclent le domaine, canons pointés sur la villa. À la grille, un préfet et des officiers l'attendent. On laisse aux époux Borgeaud deux heures et la possibilité d'emporter une valise. Ce temps écoulé, le préfet rentre dans la chambre, sans même avoir frappé, et les presse. À ce moment précis, les borgeaud eurent ces paroles: "*Qu'avons-nous fait pour mériter un traitement pareil?*" et le préfet leur répondit qu'ils ne voulaient plus de rois chez eux. Henri Borgeaud alla payer ses employés, et sa besogne terminée, il revient voir sa femme et lui recommanda de ne pas tarder. Puis dignement, ils partirent abandonnant leur univers, oubliant leur valise, les mains vides sans un regard en arrière, ni vers les statues des saints ni vers les vignes, ni même vers leur maison. Le Règne prenait fin, après 60 ans de travail, de liens avec cette terre qu'ils aimaient tant, et à ce moment-là une vingtaine d'ouvriers de la Trappe assistaient à leur départ.

De retour en France, le couple acheta un domaine près de Cocherelle, mais le samedi 24 mai 1963 Henri Borgeaud atteint d'un cancer, décède à Paris des suites d'une opération, il avait 67 ans.

Sénateur :

Appartenance politique : Groupe de la Gauche Démocratique et du Rassemblement des Gauches Républicaines

- *Elu du 8 décembre 1946 au 7 novembre 1948*
- *Réélu du 7 novembre 1948 au 19 juin 1955 (Fin de mandat)*
- *Réélu le 19 juin 1955*
- *Fin de mandat le 31 mai 1959*

5/ Les juifs de Djerba retiennent leur souffle



[Dans la bibliothèque de la yeshiva. © Ons Abid pour J.A.]

D'un côté, la chute de Ben Ali les a rendus plus libres. De l'autre, l'arrivée au pouvoir **des islamistes inquiète les juifs de l'île.**

Ne pas se fier aux ruelles désertes de Hara Kebira. Ce quartier chaulé de blanc de Houmt Souk, la "capitale" de l'île, bruisse de vie. Il suffit de franchir le seuil de la yeshiva, l'école talmudique, pour entrer de plain-pied dans le quotidien d'une des plus anciennes communautés de Tunisie, celle des juifs de Djerba. Les femmes s'affairent aux tâches ménagères, tandis que des adolescents psalmodient le Talmud. Rien ne différencie cet espace d'une maison arabe, si ce n'est les mezouzot fixées au linteau des portes - ces rouleaux de parchemin attirent la protection divine.

Des appels à exterminer les juifs

"Les grands changements, on ne connaît que ça, c'est toute notre histoire. Un petit groupe du peuple errant a trouvé refuge ici après la destruction du temple de Jérusalem [en 587 av. J.-C.]. Depuis, malgré les guerres, les invasions, la succession des régimes, nous sommes chez nous à **Djerba et nous n'avons jamais été persécutés**", assure Fraym, un jeune bijoutier qui perpétue la tradition familiale du commerce de l'argent. Et il ne chôme pas : avec les réfugiés libyens, des tonnes de métaux précieux ont été discrètement vendues dans les échoppes de Houmt Souk...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2755p034.xml4/tunisie-musulman-ben-ali-juif-tunisie-les-juifs-de-djerba-retiennent-leur-souffle.html>

6/ Que s'est-il passé ce 11 novembre sur les Champs Élysées ? (Source Madame MJ Guirado)

Cliquez SVP sur ce lien : <http://www.youtube.com/watch?v=GB2FKMrNKsU&feature=share>

7/ La tentation de 58



Julien Dray, Conseiller régional d'Île de France, ancien député de l'Essonne

Quelques centaines d'activistes se sont rendus sur les Champs-Élysées ce 11 novembre pour y conspuer le Président de la République. Certains n'ont pu approcher la Cérémonie de suffisamment près pour la perturber. D'autres, en revanche, ont pu huer, siffler et insulter pendant qu'un hommage était rendu aux morts de la Grande Guerre et à ceux de nos forces armées tombés cette année.

[Extrait...]

On a les **"13 mai 58"** qu'on peut. Et, en l'occurrence, on voit comment procèdent certains groupuscules : ils **accaparent une colère sociale**, se saisissent des symboles et attaquent directement ce qui devrait faire

consensus : **des cérémonies d'unité nationale du 11 novembre**, autour du sacrifice de tout un peuple et d'un ardent désir de paix. Ils se saisiront désormais de tous les événements possibles pour déstabiliser non seulement le gouvernement et le Président mais aussi, tout simplement, la République. Délégitimer encore et toujours, saper l'autorité de l'Etat, casser ce qui rassemble les Français pour s'installer un jour, pensent-ils, au pouvoir.

On se souvient de la **multiplicité d'actions séditeuses qui a préparé le chemin au 13 mai 1958**. Il n'était, à cette date, pas assuré que le Général de Gaulle "n'attenterait pas aux libertés publiques fondamentales". Activistes de **l'Algérie Française, partisans de la "grandeur coloniale"**, partisans d'un pouvoir fort, nationalistes et tant d'autres, souvent en contradiction idéologique les uns avec les autres, parfois même hostiles à De Gaulle, contribuèrent à **faire chuter la IVème République**.

En aspirant à briser ce qui fait **encore consensus en France**, ils entendent redéfinir l'idéologie du pays selon leur volonté, leurs **rêves ou leurs fantasmes**. C'est une entreprise politique d'ampleur à laquelle nous sommes confrontés. Ainsi, il y a fort à parier qu'ils s'attaqueront à tout ce qui doit faire l'objet d'un consensus républicain. La République est le cœur de cible qu'ils ont désigné. Les **commémorations patriotiques de 1914 ou 1944** leur donneront l'occasion de se manifester. Ils s'agiteront probablement encore beaucoup et se saisiront de toutes les opportunités à portée de main... Créer le désordre et prétendre ensuite y remédier, une vieille recette des droites radicales dont il faut à coup sûr se méfier...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire l'intégralité de l'article : http://www.huffingtonpost.fr/julien-dray/la-tentation-de-58_b_4259213.html?utm_hp_ref=france

8/ Trappes : le voile intégral en procès

Michaël Khiri a été condamné à 3 mois de prison avec sursis et à 1000 euros d'amende, pour outrage, violence et rébellion lors de son interpellation cet été à Trappes, alors qu'il rentrait en compagnie de son épouse intégralement voilée. Retour sur un banal contrôle de police devenu le symbole de la « difficile application » de la loi « anti-burqa. »

La « *femme voilée* » de Trappes. Elle est française, s'appelle Cassandra Belin. Sa mère est « *chrétienne* » mais, elle, a choisi l'islam. Et le voile intégral. Son contrôle de police avait donné lieu à plusieurs nuits d'émeutes cet été à Trappes après que son interpellation, ainsi que celle de son compagnon, Michaël Khiri, a débouché sur une mise en examen pour outrage, violence et rébellion. Un banal contrôle de police devenu le symbole de la « *difficile application* » de la loi « *anti-burqa*. » Actée le 11 avril 2011, elle prévoit un an d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende pour la « *dissimulation du visage* » dans l'espace public.

Jugé, le mari a été condamné, le 8 novembre dernier, à 3 mois de prison avec sursis. Une peine, assortie de 1000 euros d'amende, conforme aux réquisitions du procureur de Versailles, Vincent Lesclous.

Une interpellation « compliquée »....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : http://www.marianne.net/Trappes-le-voile-integral-en-proces_a233776.html

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude Rosso